

26. Mai, & le 29. il reprit la route de *Corse* avec des instructions qu'on y attend pour mettre fin à cet ouvrage & à la pacification qui y est si nécessaire. C'est, peut-être, pour appuyer ou pour faire d'autant mieux respecter les décisions de la Cour, quant aux affaires de cette Isle, qu'on a équipé à *Marseille* quatre Galeres, qui sont destinées à s'y rendre.

On a armé aussi quatre Vaisseaux de guerre à *Toulon* pour croiser sur les Corsaires de *Barbarie*, sous les ordres du Marquis d'Antin, Vice-Amiral du Levant.

II. L'Assemblée résoluë par le Roi de ses Commissaires à *Lille*, conjointement avec ceux de l'Empereur, a pour objet principal des disputes dont on n'a pas crû devoir parler plutôt. Elles se sont élevées sur les Limites du côté du Duché de *Luxembourg*, à l'occasion de cinq Bureaux des Droits d'Entrée & de Sortie, établis l'un à *Muneau*, les autres à *Bertrix*, *Mortham*, *St. Hubert* & *Flamizoul*. Il y a eu des démarches réciproques à ce sujet qui ne repondoient pas à l'étroite intelligence qu'on remarque entre les deux Monarques, & qui ont attiré leur attention. Leurs Majestés Imperiale & Très-Christienne sont convenuës par consequent, pour prévenir de semblables & autres inconveniens, de laisser les choses à l'égard des susdites Terres en dispute, dans l'état où elles étoient avant la déclaration de la dernière guerre, & de supprimer incessamment toutes les innovations qui pourroient avoir été faites de part & d'autre; le tout sans préjudice des Droits des Parties, & jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement d'un commun concert par Leurs Majestés, qui néanmoins se réservent de pouvoir se faire payer respectivement les anciennes redevances accoutumées: Et pour que le commun concert puisse s'ensuivre au plutôt, Elles sont encore convenuës

Sujet d'un  
Congrès à  
*Lille*.